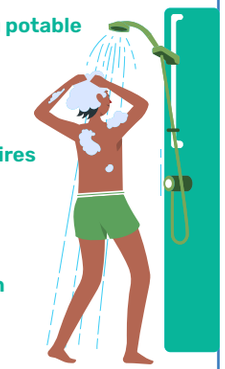
QUIZ sur l'EAU

1/ À votre avis, quel est le pourcentage d'eau potable destiné à la consommation ?
- ☐ 1%
- ☐ 3%
- ☐ 10%

2/ Quelle part des besoins annuels en eau potable de l'île d'Oléron sont produits sur le territoire insulaire ?
- ☐ 2%
- ☐ 15%
- ☐ 100%

3/ Combien de kilomètres parcourt l'eau potable qui arrive sur l'île d'Oléron ?
- ☐ 0 km
- ☐ 15 km
- ☐ 85 km



4/ Combien de litres d'eau sont nécessaires à la fabrication d'un pantalon jean ?
- ☐ 4 000 L
- ☐ 6 000 L
- ☐ 10 000 L

5/ Prendre une douche plutôt qu'un bain permet d'économiser en moyenne :
- ☐ 70 L d'eau
- ☐ 100 L d'eau
- ☐ 130 L d'eau

6/ Quels écogestes je peux mettre en place pour économiser de l'eau à la maison ?
- ☐ Installer des mousseurs sur mes robinets
- ☐ Installer un récupérateur d'eau de pluie dans mon jardin
- ☐ Eteindre l'eau de la douche quand on se savonne
- ☐ Utiliser un verre pour se rincer les dents
- ☐ Utiliser la machine à laver et le lave-vaisselle en mode éco

7/ En moyenne, combien de litres d'eau potable consomme-t-on par jour et par personne ?
- ☐ 58 L
- ☐ 148 L
- ☐ 253 L

8/ Une requête sur un modèle de langage comme ChatGPT consomme en moyenne :
- ☐ 0 cl d'eau
- ☐ 10 cl d'eau
- ☐ 50 cl d'eau (soit 1/2 litre)

1 / Seulement 1% de l'eau potable est destinée à la boisson ! Les postes les plus consommateurs sont les bains/douches, les toilettes puis les lave-linges et les lave-vaisselles. 2 / 15% de l'eau potable consommée sur l'île d'Oléron est captée par des forages sur le territoire insulaire. 3/ Plus de 85% de l'eau potable consommée parvient directement du continent et parcourt en moyenne 85 km. 4 / En moyenne, 6000 L d'eau sont nécessaires à la fabrication et à l'utilisation d'un jean. 5 / Prendre une douche plutôt qu'un bain, c'est en moyenne 130 litres d'eau économisés. 6 / Toutes les réponses auront un impact sur votre consommation d'eau ! 7 / 148 litres d'eau par jour et par personne, dont 39% pour l'hygiène corporelle. 8 / Une requête entraîne une consommation en eau de 50cl en moyenne, liée au refroidissement des centres de données.

Plus d'infos avec **Eau 17**

D'où vient mon eau sur l'île d'Oléron ?

L'eau, on l'aime, on la préserve

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

59 route des Allées
17310 Saint-Pierre d'Oléron
05 46 47 24 68
cdc-oleron.com

Suivez-nous sur :
Facebook @cdc.oleron
Instagram @cdciledoleron

© CdC de l'île d'Oléron 2026 – © Freepik – Imprimé par ? – Ne pas jeter sur la voie publique.

AVEC LE SOUTIEN DE

eau17

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



PRÉSERVER NOTRE RESSOURCE EN EAU

AIDE À L'ACHAT D'UN **RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE**

POURQUOI INSTALLER
UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE DANS SON JARDIN ?

L'eau est une ressource précieuse qui se raréfie et qui doit être préservée. Utiliser un récupérateur d'eau de pluie dans son jardin permet d'obtenir une ressource gratuite et disponible localement **pour des usages ne nécessitant pas d'eau potable**.

DES AVANTAGES ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

- Réduction des factures de consommation d'eau potable pour les usagers,
- Réduction de la quantité d'eau potable traitée, prélevée sur le réseau collectif,
- Réserve d'eau douce disponible en cas de restriction sécheresse (non potable).

BIEN CHOISIR LE MODÈLE
VIGILANCE MOUSTIQUE TIGRE

Afin d'éviter toute prolifération d'insectes et notamment du moustique tigre, pensez à acheter un récupérateur d'eau totalement hermétique !



LE MOUSTIQUE TIGRE EN CHARENTE-MARITIME

Depuis 2018, le Département de la Charente-Maritime est concerné par l'implantation du «moustique tigre» (Aedes albopictus) actuellement présent de manière définitive et irréversible dans 78 communes dont les 8 communes de l'île d'Oléron. Cette espèce, source de fortes nuisances, n'est naturellement pas infectée mais peut transmettre potentiellement de nombreuses maladies. Le moustique tigre est activement surveillé dans l'ensemble du département par le recueil de signalements.

Pour toute question :
05 46 31 72 89
demoustication.charente-maritime.fr



COMMENT RÉUTILISER
L'EAU DE PLUIE ?

La récupération d'eau de pluie est régie par l'article 641 du Code civil, l'arrêté et le décret du 12 juillet 2024 consultables sur le site **legifrance.gouv.fr.**

ATTENTION : l'eau de pluie collectée n'est pas une ressource potable. **Elle ne doit pas être ingérée, ni utilisée pour nettoyer du matériel en contact avec des aliments** comme la vaisselle.

À L'EXTÉRIEUR DU LOGEMENT

Vous pouvez utiliser l'eau de pluie librement à l'extérieur de votre logement, notamment pour arroser votre jardin ou nettoyer, rincer du matériel.

Exemple : rincer le matériel de plage, surf et autres sports d'eau salée, laver la terrasse et les extérieurs de son logement.

À L'INTÉRIEUR DU LOGEMENT

Il est possible d'utiliser l'eau de pluie à l'intérieur de son logement pour certains usages spécifiques (machine à laver, toilettes, lavage du sol). Cependant, ces usages en intérieur impliquent une évacuation vers le réseau d'eau potable. De ce fait, la réglementation impose certaines contraintes à respecter.
Veillez donc à consulter votre mairie avant toute utilisation des eaux grises pour des usages intérieurs.

AIDE À L'ACHAT
D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE



Dans une démarche de sobriété et de préservation de la ressource en eau, la Communauté de Communes met en place une aide financière destinée aux particuliers, propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie.

L'aide est proposée pour l'acquisition de matériel NEUF (hors livraison et pièces annexes), d'une capacité minimale de 300 litres, dans la limite de 100 € maximum* et d'une seule aide par foyer.

Exemples :
Pour l'achat d'un récupérateur d'un montant de 150 € : 75 € d'aide versée. Pour l'achat d'un récupérateur d'un montant de 250€ : 100€ d'aide versée.
** Cette aide est attribuée dans la limite des crédits budgétaires définis pour l'année en cours.*

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?

Remplissez le formulaire sur
www.cdc-oleron.com
rubrique Agir pour l'environnement / Territoire sobre en eau

ou flashez directement le QR Code suivant :

